

## COMPTE RENDU SUCCINCT

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Mai 2020

#### 2020-36 INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL- ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq du mois de mai à **vingt heures**, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de CUGAND est convoqué.

Sont convoqués les conseillers municipaux suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

Mme BARREAU Cécile	M. BARON Adrien	Mme GRONDIN Laurence
M. BOIVINEAU Michel	Mme CHAUVEAU Laurence	M. GARREAU Emmanuel
Mme LERUSTE Hélène	M. BUCHET Guy	Mme LE PIOUFFLE Nadège
M. BOILEAU Jean-Emmanuel	Mme OIRY Magalie	M. EPIARD David
Mme GELINEAU Annie	M. LECOMTE Frédéric	Mme DOUILLARD Anita
M. HERVOUET André	Mme ALLEMAND Aurélie	M. ALLAIRE Aurélien
Mme CHAIGNEAU Marie	M. SENELLE Vincent	Mme HEAS Jacqueline
M. PUICHAUD Marc	M. TURMEAU Jérôme	

#### Installation des conseillers municipaux

La séance est ouverte sous la présidence de M. Joël CAILLAUD, maire, qui déclare les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Il demande à l'assemblée de désigner un secrétaire de séance parmi les membres du conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT) :

Mme Laurence GRONDIN est désignée secrétaire de séance

#### ELECTION DU MAIRE

La présidence de la séance est donnée à M. Guy BUCHET, le doyen d'âge de l'assemblée. Il procède à la constitution du bureau :

Le conseil municipal désigne deux assesseurs:

- M. Adrien BARON
- M. Emmanuel GARREAU

**M. Buchet, fait appel des candidatures :**

- Mme Cécile BARREAU et M Jérôme TURMEAU font état de leur candidature.

#### Résultats du premier tour de scrutin

- a-Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 00
- b-Nombre de votants (enveloppes déposées) : 23
- c-Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 00
- c- Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 00
- e-Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] : 23
- f. Majorité absolue : 12

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Cécile BARREAU	22	Vingt-deux
M. Jérôme TURMEAU	1	Un

**Proclamation de l'élection du maire**

**Mme Cécile BARREAU est proclamée maire et a été immédiatement installée.**

Mme Le Maire prend la présidence de la séance.

**FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Mme Le Maire propose de fixer à six, le nombre d'adjoints au Maire de la commune et demande à l'assemblée d'en délibérer.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le nombre d'adjoint à six à l'unanimité des membres présents**

**ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE**

**Mme le Maire constate qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée. Elle est composée des noms suivants :**

M. Adrien BARON  
Mme Laurence GRONDIN  
M. Michel BOIVINEAU  
Mme Laurence CHAUVEAU  
M. Emmanuel GARREAU  
Mme GELINEAU Annie

Il est ensuite procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau désigné précédemment et dans les conditions rappelées ci-dessus

**Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 00
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 23
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 00
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 04
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] : 19
- f. Majorité absolue : 10

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BARON Adrien	19	Dix Neuf

**Proclamation de l'élection des adjoints**

***Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M. Adrien BARON***

Ils prennent alors rang dans l'ordre de la liste présentée ci-dessus

Mme Le Maire donne lecture de la Charte de l'élu local à l'ensemble du Conseil Municipal.

**20-037: INSTALLATION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Mme Le Maire propose de créer six commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil municipal.

Le Maire préside chacune des commissions ainsi composées :

**- 1 – Commission FINANCES / ENVIRONNEMENT**

- M. Adrien BARON
- Mme Hélène LERUSTE
- Mme Nadège LE PIOUFFLE
- M. Jérôme TURMEAU
- M. Frédéric LECOMTE
- M. André HERVOUET
- M. Vincent SENELLE

**- 2 – Commission AFFAIRES SOCIALES**

- Mme Laurence GRONDIN
- M. Jean-Emmanuel BOILEAU
- Mme Anita DOUILLARD
- M. Jérôme TURMEAU
- 
- Mme Nadège LE PIOUFFLE
- Mme Aurélie ALLEMAND
- Mme Jacqueline HEAS

**- 3 – Commission TRAVAUX / URBANISME / BÂTIMENTS**

- M. Michel BOIVINEAU
- M. Guy BUCHET
- Mme Aurélie ALLEMAND
- M. Jérôme TURMEAU
- M. David EPIARD
- Mme Anita DOUILLARD
- M. Marc PUICHAUD

**- 4 – Commission CADRE DE VIE / SPORTS**

- Mme Laurence CHAUVEAU
- M. David EPIARD
- M. Aurélien ALLAIRE
- M. Jérôme TURMEAU
- M. Guy BUCHET
- M. André HERVOUET
- M. Marc PUICHAUD

**- 5 – Commission CULTURE / PATRIMOINE**

- M. Emmanuel GARREAU
- M. Frédéric LECOMTE
- Mme Magalie OIRY
- M. Jérôme TURMEAU
- Mme Hélène LERUSTE
- Mme Marie CHAIGNEAU
- M. Vincent SENELLE

**- 6 – Commission ENFANCE SCOLAIRE**

- Mme Annie GELINEAU
- Mme Marie CHAIGNEAU
- M. Aurélien ALLAIRE
- M. Jérôme TURMEAU
- M. Jean-Emmanuel BOILEAU
- Mme Magalie OIRY
- Mme Jacqueline HEAS

➤ *Après en avoir délibéré, Il en est décidé ainsi, à l'unanimité des membres présents.*

**20-038: INDEMNITES DE FONCTION POUR LE MAIRE, LES ADJOINTS, LES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Il est proposé de fixer les indemnités des élus selon les modalités suivantes

Article 1 : le tableau récapitulatif des Indemnités de fonction des élus est établi comme suit :

NOM	MAIRE		ADJOINTS		CONSEILLERS MUNICIPAUX	
	Taux maximal indice terminal	Taux alloué au Maire	Taux maximal indice terminal	Taux alloué	Taux maximal indice terminal	Taux alloué
Maire : Mme Cécile BARREAU	55 %	44 %				

1 <sup>er</sup> Adjoint : M. Adrien BARON			22%	<b>17.60 %</b>		
2 <sup>ème</sup> Adjoint : Mme Laurence GRONDIN			22%	<b>17.60 %</b>		
3 <sup>ème</sup> Adjoint : M. Michel BOIVINEAU			22%	<b>17.60 %</b>		
4 <sup>ème</sup> Adjoint : Mme Laurence CHAUVEAU			22 %	<b>17.60 %</b>		
5 <sup>ème</sup> Adjoint M. Emmanuel GARREAU			22 %	<b>17.60 %</b>		
6 <sup>ème</sup> Adjoint Mme Annie GELINEAU			22 %	<b>17.60%</b>		
Conseillers municipaux M. Frédéric LECOMTE Mme Nadège LE PLOUFFLE M. .David EPIARD M. Guy BUCHET Mme Hélène LERUSTE M. Jean-Emmanuel BOILEAU					6% 6% 6% 6% 6 % 6%	<b>6%</b> <b>6%</b> <b>6%</b> <b>6%</b> <b>6%</b> <b>6%</b>

- **Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal en décide ainsi, par 19 votants favorables et 4 abstentions.**

**2020-039 A 051 - DELEGATIONS A DONNER AU MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22-7° DU CODE GENERAL  
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Le Conseil Municipal donne délégation à Mme le Maire, pour la durée du mandat pour :

- 1- Créer ou modifier des régies comptables
- 2- Conclure ou réviser les louages de choses dont la durée est inférieure à 12 ans
- 3- Exercer le droit de préemption
- 4- Préparer, passer, exécuter les marchés de travaux ou fournitures ainsi que leurs avenants,
- 5- Signer les contrats d'assurance
- 6- Ester en justice ( en défense et en demande)
- 7- Pour souscrire des emprunts ou des lignes de trésorerie
- 8- Délivrer des concessions de cimetière,
- 9- Accepter des dons ou legs
- 10- Aliéner des biens mobiliers dont la valeur est inférieure à 4 600 €
- 11- Adhérer aux associations
- 12- Demander des subventions
- 13- Déposer des déclarations d'urbanisme relatives à la démolition, la transformation, ou à l'édification de biens communaux.

La séance est clôturée à 21h 10

Mme Cécile BARREAU  
Maire de Cugand

Mme Laurence GRONDIN,  
Secrétaire de séance